

DEPARTEMENT
006-210600383-20251204-D_09_2025_CCAS-DE
Reçu le 11/12/2025
ALPES MARITIMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CHATEAUNEUF**

Membres en exercice : 9

Présents : 5

Pouvoirs : 2

Votants : 7

DELIBERATION n° 09/2025

OBJET : Demande Aide Financière pour un administré

SEANCE DU 4 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 décembre, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE représenté par la vice-présidente, Madame Joëlle BOUHELIER.

PRESENTS : Mesdames Messieurs, Joëlle BOUHELIER, Colette ZALMA, Laurence MARGAILLAN, Nadège SASPIN-JOUBERT, PALLANCA Anne-Marie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Emmanuel DELMOTTE, Gérard LE NEGRATE.

POUVOIR : Messieurs Jean-Marie ROUAN, Pierre ARANDA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Joëlle BOUHELIER.

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration que compte tenu de la situation financière de Monsieur [REDACTED] et à la demande de l'assistante sociale du Département, une aide financière a été formulée.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après lecture du dossier et après en avoir délibéré, décide d'accorder à Monsieur [REDACTED] un bon alimentaire d'une valeur de 50,00 euros.

Adopté à l'unanimité.

Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été
effectuées le
et la délibération expédiée à la
Sous-Préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Président
Emmanuel DELMOTTE

